



Notre vision des futures prestations

L'équipe CFE-CGC mettra en place une Subvention Globale Personnalisée (Inspiré du CLF sur Grand Sud et du CLL sur Centre) flexible et adaptée à la situation familiale de chacun. Chacun connaîtra, en début d'année, le montant de la subvention dont il dispose pour l'année. Vous serez libres d'utiliser cette subvention en fonction de vos envies et de vos besoins.

Notre équipe maintiendra ou étendra pour tous :

- **Des prestations à la carte** sur chaque site (voyages, séjours été/hiver/hors saison, Week-end, évènements locaux, commande groupée ...)
- Une subvention directe aux **clubs Sportifs et Loisirs**
- Une égalité de traitement pour les **couples d'IBMer**
- Le maintien **sans limite d'âge** des subventions pour les enfants handicapés
- Les **conventions restaurations & RIE**
- La prise en compte des **familles recomposées, des célibataires, ...**
- Une subvention Musique à la Demande et Vidéo à la demande (**MOD/VOD**)
- Le Panier de Noël, le Repas de Noël, l'Arbre de Noël.



A noter que notre équipe étudie la mise en place en 2022 d'une nouvelle subvention à destination des salariés aidants familiaux.

L'ensemble des activités (enfants, séjours, clubs sportifs etc...) seront **gérées par une commission locale** qui se verra attribuer un budget en fonction des effectifs de son site. Ceci permettra à **chaque site** de garder **ses habitudes et traditions**.

Un plafond de subvention annuelle maximum (hors CLF et CLL) sera fixé pour chaque ayant-droit afin **d'éviter de trop grandes disparités** entre bénéficiaires.

Le CSE Centre Sud vous appartient et nous aurons à cœur de mettre en place un système **qui convienne à tous**.



Voter CFE-CGC c'est choisir une équipe qui aura à cœur d'animer votre CSE et d'être à l'écoute de vos besoins.